Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Foulletorte - Tome II

Foulletorte, chât., domaine et m^{in}, c^{ne} de *Saint-Georges-sur-Erve,* à 2 kil. E.-N.-E. sur la route de Vimarcé. — *R. de Fola-Torta,* XIIe s. (Cart. de Savigny). — *G. de Folletorte,* 1168 (Ibid.). — *Fatua-Torta,* XVe s. (Pouillé). — *Fouletorte,* chât. et chapelle fondée dans une île (Jaillot). — *Fouletote,* chât. avec allée conduisant à un parc carré (Cassini). — *Foultorte,* chât. et m^{in} (Ét.-M.). — Fief qualifié châtellenie avant 1586, relevant d'Évron tandis que la seigneurie de Saint-Georges qui lui était unie depuis le XIVe s. mouvait de Thorigné. « En cas d'hostilité, dit le seigneur dans un aveu de 1646, je suis tenu à donner retraite à messieurs les abbés d'Évron dans mon château de Foulletorte, si Mgr le baron de Sillé ne s'y est retiré le premier ». Le château actuel, construit sur l'emplacement d'un ancien château fort, date de 1570 environ, comme l'indique son style. En 1576, les habitants de Vimarcé vont chercher à Foulletorte un peintre pour exécuter quelques travaux dans leur église. C'est un des plus beaux châteaux de cette époque qui nous aient été conservés. Il ne faut point le comparer évidemment pour la richesse de l'ornementation avec la galerie de style renaissance du château du Rocher ou d'autres édifices d'une autre époque, mais pour la majesté de l'ensemble, pour l'ampleur des lignes, Foulletorte est d'une grande beauté. Le pavillon en *loggia* qui occupe le milieu de la façade, où l'on accède par une double montée et dans lequel se développe l'escalier d'honneur ne manque pas de richesse avec ses deux entablements soutenus de colonnes. La corniche saillante à modillons qui se profile tout autour de ces immenses corps de logis, surmontée de lucarnes cintrées ou à meneaux avec frontons triangulaires ornés de vases, forme une ligne saillante et dentelée d'un heureux effet. Il se peut que les circonstances critiques dans lesquelles le château a été construit aient décidé Antoine de Vassé à rechercher la solidité plutôt que l'élégance et fait sacrifier des jours et des ornements. Ce serait la cause de ce que M. Léon Palustre appelle des « masses mal étudiées et une ornementation à la fois pleine de lourdeur et de pauvreté. » Les douves, dans lesquelles on détourna le cours de l'Erve sont remarquablement larges et profondes. Le château est en 1643 qualifié maison forte, avec cour fermée de murs, tours, douves, fossés, pont-levis ; on y signale une motte pareillement entourée de douves et fossés, et le bois des Haies, de 100 journaux.

La chapelle dite de Royault ou des Trois-Rois, datant au moins du XVe s., était dotée « de dîmes de grains et autres choses inféodées ». Dans la construction d'une maison neuve située sur le bord de la route on a employé une pierre provenant, dit-on, de cette chapelle et sculptée d'un écusson parti à dextre aux armes de Vassé, à sénestre une bande losangée accompagnée de deux lévriers (?). Un bénitier en granit gît au pied du mur. Parmi les chapelains : René de *Vassé,* † 1572. — Christophe de *Vassé,* fils d'Antoine de V., 1578. — Louis-François de *Vassé,* chanoine de Paris, demeurant au cloître de N.-D., 1656, démissionnaire, 1683. — André *Serveau,* d'Évron, 1723, † 1729. — Charles de l'*Ile-du-Gast,* docteur de Sorbonne, chanoine de Chartres, prieur de N.-D. de Rahard, 1730, 1747.

A peine construit, le château fut le théâtre de faits d'armes. En 1571, il était occupé par René Bourré, seigneur de Jarzé, à qui les habitants de Villaines viennent se recommander. En 1590 Antoine de Vassé y fut assiégé sur l'ordre du roi et du prince de Conti, par René de Bouillé. Obligé de se rendre et condamné à payer une rançon de 4.000 écus, en présence de M. de Fargis, gouverneur du pays du Maine, il fut cautionné par Georges d'Abatant et Françoise Paynel, seigneur et dame d'Auvers (Saint-Pierre-sur-Erve). Il abandonna pour s'acquitter le fief de Voutré. — Au mois de février 1795 un parti de Chouans occupait le château. 16 ventôse an III, le général Gency

ordonne au commandant du cantonnement d'Évron de fouiller le château de Foulletorte « repaire de brigands et un de leurs arsenaux ». — Un ouragan vient de jeter dans les douves un pan de mur et la toiture qu'il soutenait (février 1900).

Seigneurs : Guillaume de Foulletorte est témoin d'un don fait par Guillaume de Sillé à l'abbaye de Savigny, 1168. — Guillaume de Foulletorte figure pour un acte analogue au cartulaire de Champagne, 1250. — Guillaume de Vassé, fils puîné de Jean de V. et de Perronnelle Le Voyer, 1387. — Jean de Vassé, curateur de Groignet de Vassé, son cousin, 18 mai 1450 ; témoin pour Jean de Mathefelon, son neveu, 1452 ; fermier de l'abbé d'Évron, 1469, vivait encore en 1474. — Jean de Vassé, 1507, 1516. — Charles de V., mari de Jeanne ou Anastase Nepveu, 1531, rend aveu à l'abbé d'Évron, 1541, vit encore en 1554. — Antoine de V., chevalier de l'ordre du roi, 1570, mari d'Esther Ponnet (?), se trouvait avec sa compagnie à Villaines-la-Juhel en 1571. Il ne survécut guère à la prise de son château en 1590. — Annibal de V., héritier sous bénéfice d'inventaire de son père, 1591, seigneur de Vaufleury et de F., est signalé en 1590 par le sénéchal de Rennes parmi les « séditieux », c'est-à-dire les Ligueurs de la paroisse de Balazé. Anne de Troyes, sa femme, se fait autoriser en justice à la poursuite de ses droits, 1599. En 1600, il achète à Laval pour 60 écus un « cheval guilledin, poil bay, sellé et bridé ». Il n'était pas mort en 1608. — Jacques de V., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mari d'Anne du Verger, fille de Charles du V. et de Geneviève Bausson, 1619, 1656. — Pierre de V., qui prit le titre de marquis de Saint-Georges, était seigneur de Vimarcé, de la Jarris, de Crevant, de Chassignole ; marié avant 1664 à Madeleine-Angélique de Crevant, 1700. Le père René de Vassé, religieux bénédictin, est parrain à Saint-Georges en 1664. L'abbé Louis-François de Vassé vendit Foulletorte en 1709 à M. l'abbé Hardy, conseiller au parlement de Paris. Celui-ci légua le domaine, en 1711, à Paul-Louis Pinon d'Avor, maître des requêtes, fils d'Anne-Louis Pinon de Quinci, qui eut la jouissance. Anne-Louis Pinon, marquis de Saint-Georges, emprisonné pendant la Terreur, époux de Marie-Angélique-Julie Ferrand de Vernay, mourut le 28 décembre 1808. Son fils, Anne-Louis P. de S.-G., né en 1774, émigré en 1791, vint habiter Foulletorte où il est mort en 1850, laissant de Marie-Alexandrine-Élisabeth Bigot de Morogne, Marie-Louise-Nathalie, épouse du comte Armand de Malherbe.

Baron de Wismes, *Maine et Anjou.* — L. Palustre, *La Renaissance en France,* XIIIe livraison, p. 163. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 61, 275, 303. — *Comm. hist. de la M.,* t. II, p. 101. — Bibl. de Laval, quatre vues.